

UE 8.5 : GESTION D'ENTREPRISE : MANAGEMENT ET ASPECTS JURIDIQUES

Responsable pédagogique : Valérie LAMBERT

Volumes horaires

Objectifs généraux de l'UE :

- Situer l'individu face à lui-même.
- Définir son plan de développement personnel à visée professionnelle.
- Elaborer une stratégie personnelle pour communiquer, argumenter.
- Structurer l'implication des hommes autour d'un projet.
- Analyser les composantes d'une équipe et créer la dynamique.
- Repérer les styles et les outils de management
- Intégrer les compétences au fonctionnement de l'entreprise.
- Construire le projet professionnel.
- Caractériser le système de protection sociale en France.
- Identifier les acteurs du droit du travail.
- Analyser des problèmes de droit et prendre en compte cette dimension en tant qu'ingénieur ou dirigeant d'entreprise.
- Savoir reconnaître en entreprise les actes fondamentaux du management.

Constitution :

- Module 1 : Droit du travail
- Module 2 : Simulation de gestion
- Module 3 : Non concerné
- Module 4 : Non concerné

<i>Présentiel</i>	<i>Autonomie</i>
8.75 H CM	80.00 H
46.00 H TD	
8.00 H TP	

**Positionnement de l'UE
dans le référentiel école :**

après l'UE 7.5

Blocs de compétences
Conformément à la fiche RNCP

UE 8.5 : GESTION D'ENTREPRISE : MANAGEMENT ET ASPECTS JURIDIQUES

Module 1 : Droit du travail	Coefficient 2
Intervenants : Anne-Cécile CENCIG, Pascal BLUCHE (Cabinet)	
Assistants pédagogiques :	
Prérequis :	
Supports de l'apprentissage : Note de cours – Diaporama –	
Modalités d'évaluation : individuelle et en groupe Devoir sur table – Examen de TP	

Acquis de l'apprentissage	Description	Nombre d'heures étudiant (présentiel)		
		CM	TD	TP
Le lien étroit du management avec le droit du travail doit permettre au futur manager de gérer au plus près les conditions d'exécution du travail dans et pour l'entreprise : – Caractériser le système de protection sociale – Utiliser une méthode de raisonnement pour traiter une question de droit du travail – Identifier les clauses d'un contrat de travail et les différents cas de rupture – Définir le rôle des acteurs du droit du travail	– Le système de protection sociale en France – Les sources du droit du travail – L'embauche – Les contrats de travail – La rupture du contrat de travail – Les conflits du travail – La rémunération – L'épargne salariale, l'intéressement et la participation – L'inspection du travail – Les syndicats – Les représentants du personnel – Le comité d'entreprise	8.75	12.00	8.00
	Préparation du départ en stage Assistant Ingénieur. Savoir reconnaître en entreprise les actes fondamentaux du management.		4.00	
		8.75	16.00	8.00

UE 8.5 : GESTION D'ENTREPRISE : MANAGEMENT ET ASPECTS JURIDIQUES

Module 2 : Simulation de gestion	Coefficient 1
Intervenants : Gérard XOLIN, Valérie LAMBERT, Manuel RAIMONDEZ	
Assistants pédagogiques :	
Prérequis : UE 6.1 et 7.5 (modules 1 et 2)	
Supports de l'apprentissage : Note de cours - Diaporama	
Modalités d'évaluation : en groupe Soutenance - Rapport - Dossier - Examen de TP	

Acquis de l'apprentissage	Description	Nombre d'heures étudiant (présentiel)		
		CM	TD	TP
Définir, justifier et présenter une stratégie industrielle, commerciale et financière Analyser un marché. Etablir un diagnostic. Concevoir des outils d'aide à la décision. Prendre des décisions. Etablir des prévisions. Négocier des conditions commerciales et financières.	Gérer des moyens humains, techniques et financiers sur une longue période dans un contexte concurrentiel avec des contraintes et des objectifs définis par les propriétaires de l'entreprise.		30.00	
		0.00	30.00	0.00